Plan Local d'Urbanisme



Pibrac

Modification 5

approuvée par délibération du 22/06/2023

4 – Pièces réglementaires

4.3 – Liste des emplacements réservés

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

N°	DESIGNATION	Superficie (m²)	Bénéficiaire
	VOIRIES ET CARREFOURS		
2	Carrefour entre RD 24 et RD 24c	586,60	TM
3	Carrefour sortie Mesplés	565,30	TM
4	Carrefour entre RD 37f et chemin de la Fontaine	165,40	TM
5	Carrefour entre chemin Ste Germaine et RD 37	441,40	TM
6	Carrefour entre RD 65 et chemin du collège	1580,40	TM
7	Carrefour pont du Courbet entre RD 65 et RD 37f	500,40	TM
8	Accès à Beauregard depuis la RD 24	61,20	TM
9	Voirie de liaison et piste cyclable entre le giratoire d'entrée de ville et le Chemin Saint-Roch	1765,00	TM
10	Aménagement carrefour giratoire RM24 / RM37	4880,00	TM
	PISTES CYCLABLES ET CHEMINEMENTS PIETONS		
20	Piste cyclable chemin du parc emprise 3 m	1025,30	TM
21	Chemin piéton cycle de liaison plateau village emprise 3m	1733,40	TM
23	Chemin piéton cycle de liaison Ensaboyo emprise 3 m	1912,00	TM
24	Chemin piéton cycle de liaison entre Capcir et le parc de l'Escalette	448,30	TM
	EQUIPEMENTS PUBLICS ET ESPACES VERTS		
30	Parking rue des frères	638,80	TM
31	Nouveau cimetière	34932,60	TM